



**LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**

**Le 14 mars 2023**

**Présents** : Jacques **BARDIOT**, Paula **CHAUSSENOT**, Pierre-Marie **DELANOY**, David **GUILLAUME** Jérôme **JOMIER**, Karine **KREMER**, Carine **LAPLAINE**, Anthony **MERCIER**, Jérôme **MERLIN**, Elisabeth **PLESSE**, Alexandre **SOUDRY**, Brigitte **TOURET**, Françoise **TULARS**.

**Absents excusés** : Arthur **CASAUX**, Marie-Paule **DUBREUIL**, Lara **DUPLAIX**.

<b>DÉLIBÉRATIONS</b>	<b>DÉCISIONS</b>
Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 13 février 2023	Approuvé à l'unanimité
Budget Boulangerie : vote du compte de gestion / vote du compte administratif / affectation des résultats.	Approuvée à l'unanimité
Budget Cheval blanc : vote du compte de gestion / vote du compte administratif / affectation des résultats.	Approuvé à l'unanimité
Budget Chaufferie : vote du compte de gestion / vote du compte administratif / affectation des résultats.	Approuvée à l'unanimité
Budget Commune : vote du compte de gestion / vote du compte administratif / affectation des résultats.	Approuvée à l'unanimité
Avenant 1 marché boulangerie ECB.	Approuvée à l'unanimité
Avenant 1 marché boulangerie SDEE.	Approuvée à l'unanimité.
Fixation du loyer du hangar de Vitray.	Approuvé à l'unanimité.





**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMMUNE MEAULNE-VITRAY**

**Le 13 février 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le treize février, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 6 février 2023 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Présents** : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Anthony MERCIER, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

**Quorum** : 9

**Absents excusés** : Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE.

**Pouvoirs** : Paula CHAUSSENOT à Françoise TULARS, Marie-Paule DUBREUIL à Pierre-Marie DELANOY, Lara DUPLAIX à Alexandre SOUDRY, Carine LAPLAINE à Jérôme JOMIER.

**Secrétaire de séance** : Alexandre SOUDRY.

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 19 janvier 2023** :  
Aucune observation des élus présents, le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.
- **Conventions et tarifs des salles des fêtes de Meaulne et de Vitray : modification** :  
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les conventions modifiées des salles polyvalentes de Meaulne et de Vitray, ainsi que les nouveaux tarifs. Ces modifications sont applicables de suite. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les nouvelles conventions ainsi que les nouveaux tarifs.
- **Acquisition de parcelles D168/D169/D170 commune de Meaulne-Vitray à Madame Bouchardon** :  
Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les différents échanges avec Madame Bouchardon Odile quant à l'acquisition des parcelles D168, D169, D170 sur la commune déléguée de Vitray. Après négociations, l'achat du terrain a été proposé à 6 000 €, montant que Madame Bouchardon a accepté. Le Conseil Municipal, après délibérations, approuve

l'acquisition des parcelles D168, D169, D170 à Madame Bouchardon Odile pour la somme de six mil euros.

• **Installation vidéoprotection : demande de subventions :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une proposition d'installation de vidéoprotection sur le territoire de la commune de Meaulne-Vitray. Monsieur le Maire précise que les demandes d'autorisations à la préfecture sont faites simultanément.

Selon les devis estimatifs des différentes sociétés intervenantes le montant des travaux s'élèverait à 12 470.79 € HT :

Monsieur le Maire présente le plan de financement prévisionnel :

- Etat FIPDR (ou DETR 5.4) (45%)	5 611.85
- Région (35%)	4 364.78
- Autofinancement	2 494.16
	<u>12 470.79</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite la subvention FIPDR ou DETR, sollicite la subvention auprès de la région et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'attribution de ces subventions.

• **Aménagement du cimetière : demande de subventions :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le cimetière communal aurait besoin d'un aménagement au niveau du columbarium et du Jardin du Souvenir, avec, suite à la demande de plusieurs administrés, l'installation de cavurnes.

Monsieur le Maire présente aux conseillers une estimation d'installation de cavurnes au sein du cimetière communal de Meaulne-Vitray.

Selon le devis estimatif, le montant des travaux s'élèverait à 9 845.33 € HT (10 229.64 € HT avec remise de 518.18 € HT).

Le plan de financement prévisionnel :

- Etat : DETR (fiche 6.1)	3 445.86
- Conseil Départemental Thématique Solidarité	4 430.40
- Autofinancement	1 969.07
	<u>9 845.33</u>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, sollicite la subvention DETR, sollicite la subvention solidarité auprès de Conseil Départemental et autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches nécessaires à l'attribution de ces subventions.

• **Association des parents d'élèves : demande de subvention :**

Monsieur le Maire et les conseillers approuvent à l'unanimité d'attribuer à l'association des parents d'élèves de Meaulne-Vitray une subvention exceptionnelle de 1 500 € pour débiter ses activités telles que le carnaval en mars 2023 et la kermesse en juin 2023.

• **Opération « déplacement à vélo » : attribution d'une subvention :**

Madame KREMER, intéressée par cette demande, se retire.

Un dossier a été déposé pour un vélo électrique et validé, comme le prévoit le règlement de l'opération « déplacement à vélo ». Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention de 200€ à cette demande.

## QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire et le Conseil Municipal décident de renouveler l'abonnement au journal La Montagne pour l'année 2023 pour un montant de 460 € TTC. Ces journaux sont mis à dispositions à la Mairie de Meaulne.
- Présentation des chiffres de la gendarmerie de Cérilly et de Cosne d'Allier pour le premier semestre 2022 avec comparaison premier semestre 2021 : hausse des interventions, de la prévention (15h en 2021 contre 62h en 2022) ainsi que de la présence des gendarmes sur la commune de Meaulne-Vitray.
- Présentation du projet d'installation de panneaux LED du Conseil Départemental dans les communes de l'Allier. Ce projet prévoit l'installation gratuite pour la commune de 3 panneaux LED qui serviront à relayer informations communales et informations départementales.
- Monsieur le Maire présente aux élus le courrier adressé à la DASEN et évoque la demande de rendez-vous avec le ministre au sujet de la fermeture de classe dans l'école de Meaulne-Vitray.
- Monsieur le Maire et Madame Tourret ont rencontré Monsieur De Charon pour l'échange des parcelles AB39 et AB91 sur la commune déléguée de Vitray. La parcelle AB39 resterait en espace vert, la parcelle AB91 comportant un bâtiment qui serait détruit deviendrait un espace vert sur sa moitié et un parking sur l'autre moitié.
- Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avancement des travaux de la boulangerie.
- Suite à la question d'un administré concernant le séisme en Turquie, la commune n'a pas encore été sollicité pour des demandes d'aides par les différents organismes.
- Monsieur le Maire et Madame Tourret précisent au Conseil Municipal que le hangar communal sur la commune déléguée de Vitray peut être remis à la location (pas de travaux urgents)
- Monsieur le Maire a visité le bâtiment CIGAMM, le propriétaire actuel est prêt à vendre à la commune la partie droite du bâtiment, qui pourrait servir à regrouper tout le matériel de l'équipe technique de Meaulne-Vitray. Négociations à suivre.

***Prochain Conseil : mardi 14 mars 2023 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.***

Le Maire,



Pierre-Marie DELANOY

Le secrétaire,

Alexandre SOUDRY

